

**Spécificités sur la fin de l'enquête publique relative
à la Société CALIPSO à LE TRANSLAY et FRETTEMEULE**

durant la période d'État d'urgence sanitaire

ANNEXE au rapport du 4 avril 2020

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la Société CALIPSO en vue d'augmenter la capacité des installations de stockage de céréales et d'engrais qu'elle exploite sur le territoire des communes de LE TRANSLAY et FRETTEMEULE a eu lieu du 3 mars au 17 mars 2020 jusqu'à 17 h00.
en mairie de LE TRANSLAY et FRETTEMEULE.

Compte tenu du début du confinement le 17 mars 2020 à 12h00, la fin d'enquête s'est déroulée comme suit :

La dernière permanence a eu lieu le 17/03/2020 de 14h à 17h en mairie de Le Translay. Une seule personne, le maire de la commune de le Translay, s'est présentée. Mr le Maire de Le Translay a évoqué dans le document de l'enquête public sur les sujets de nuisances sonores, trafic routier, aspect paysager :

- Quels sont les moyens et propositions que vous aller mettre en place pour éviter, réduire et compenser ces nuisances que ce soit en aménagement ou financières.

- Aucune étude acoustique dans le dossier sachant que vous allez presque doubler la production sur le site,

Un appel téléphonique en mairie de Le TRANSLAY m'a été transmis par la secrétaire de mairie de Le Translay sur mon portable avec mon accord, remarque du maire de Maisnière s'étonnant de ne pas paraître dans la liste des communes dans le rayon de 3 km, ce qui était son cas, question portée sur le registre et traitée.

Des mesures de distanciation, gel et circuit avec attente pour chaque personne suceptible de se présenter a été mis en place avant le début de la permanence .

Le procès verbal de synthèse des observations a été transmis à la société Calipso par mail le 18/03/2020.

La réponse de la société Calipso au procès verbal m'a été transmise par mail le 27/03/2020.

La transmission du rapport et des conclusions ont été transmis au service de la préfecture via mélanissimo, confirmé par mail de Mme Loridan le 30/04/2020.

La remise des documents papiers, rapport, conclusions et registres ont été remis à Mme Loridan de la préfecture, chargée du dossier, le 25/05/2020.

le rapport et les conclusions en format papier ont été transmis au tribunal administratif.

Précisions à apporter concernant les conditions et mesures prises à la fin de l'enquête

(tenue ou non de la dernière permanence, message laissé à la mairie, évènements particuliers, dernières observations formulées ...)

Fait à Saleux

Le 14/06/2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Demarquet', written in a cursive style.

(Signature)

Nom Prénom
DEMARQUET Alain